

« Face aux plateformes de streaming qui proposent une avalanche de titres, le cinéma se doit d'avoir un petit truc en plus »

TRIBUNE

François Aymé [Délégué général du Festival du film d'histoire de Pessac](#)

Aujourd'hui, « beaucoup de films valent le détour, mais peu valent le déplacement », estime, dans une tribune au « Monde », l'ancien président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai, François Aymé, qui exhorte producteurs et exploitants à proposer d'urgence une véritable valeur ajoutée.

Dans les années 1960, avec l'arrivée de la télévision, la fréquentation des salles passe de 411 millions d'entrées en 1957 à 203 millions en 1968, avant que la création des complexes ne stoppe cette érosion. Années 1980 : arrivée de la vidéo et de Canal+, les cinémas dégringolent à 116 millions d'entrées, mais retrouvent les 201 millions en 2009, grâce aux multiplexes, au travail des indépendants, au soutien des pouvoirs publics et des collectivités.

Mais 2025 accuse un nouveau décrochage historique : un million d'entrées perdues par semaine sur les huit premiers mois par rapport à 2019. La prévision annuelle avoisine les 155 millions, soit, au minimum, - 20 % par rapport à l'avant-Covid-19. En 2024, la place des films français sur la part de marché du cinéma hexagonal masquait un effondrement du cinéma américain en France : - 37 % par rapport à la période 2015-2019. La baisse conjoncturelle d'après-Covid-19 s'impose comme un phénomène structurel.

Cela était-il prévisible ? Oui, assurément. La génération cinéphile, « à l'ancienne », entre ciné-clubs, *Cahiers du cinéma* et « Monsieur Cinéma », vieillit et s'amenuise. L'art et essai s'en trouve fragilisé. Surtout, depuis 2014, on assiste à une explosion de l'offre par les plateformes, à une progression spectaculaire de leurs abonnés et à un bouleversement des comportements. Dans les repas de famille ou les dîners en ville, le cinéma a perdu de sa superbe. Ce sont désormais les séries qui ont la cote, d'autant plus que les plateformes n'en finissent pas de débaucher les talents, à l'instar d'Omar Sy, d'Alain Chabat ou de Spike Lee, diminuant le potentiel des salles.

A ce jour, les réactions de la filière et des pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur de la situation. Si les cinémas gardent trois atouts – exclusivité pour une période limitée des films cinéma, grand écran et dimension collective de la sortie –, ceux-ci ne sont plus suffisants. Face aux plateformes qui proposent une avalanche de titres et une utilisation sur de multiples supports avec une souplesse inédite dans les usages, les films et les salles se doivent de proposer des « petits trucs en plus », ces valeurs ajoutées qui déclencheront la sortie au cinéma.

Créer l'événement

Sur les films, la filière n'a pas encore pleinement pris la mesure du nouveau niveau d'attente du public pour des récits différents, plus ambitieux, audacieux, originaux, chaleureux, porteurs de sens. Beaucoup de titres valent le détour, mais peu valent le déplacement. Le petit truc en plus doit aussi être dans la salle, avec une expérience plus vivante, partagée, animée, enrichissante. Cela passe par l'identité du lieu, son architecture, son ambiance, sa ligne éditoriale, sa capacité à créer l'événement et à entretenir un attachement avec son public. C'est ce que font de nombreuses salles indépendantes.

Mais le modèle dominant demeure le multiplexe, pensé comme un lieu de consumérisme permanent reposant largement sur le cinéma américain, qui représentait, en 2024, 12 % des sites et 57 % du marché. Les grands consommateurs de cinéma ont migré vers les plateformes, et le cinéma outre-Atlantique est en recul. Ces méga-cinémas aux tarifs élevés sont désormais surdimensionnés. Les bornes remplacent le personnel et, bien souvent, il leur manque une dimension essentielle : une âme. Les multiplexes ont perdu 25 millions de spectateurs entre 2019 et 2024. La tendance s'aggrave en 2025. De plus, ce modèle implique une surenchère de séances : 8,4 millions par an en France, soit 21 spectateurs par projection et un taux d'occupation de l'ordre de 11 %. Difficile de toujours défendre la dimension conviviale du cinéma avec de tels ratios.

Et, du côté des pouvoirs publics, quelles réactions ? On se souvient, dans les années 1980 et 1990, de la forte impulsion du ministère de la culture face à la crise : création de l'Agence pour le développement régional du cinéma, du médiateur, des dispositifs d'éducation au cinéma par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et de l'implication massive des collectivités. La comparaison avec aujourd'hui est cruelle. En 2022, le CNC, avec l'Association française des cinémas d'art et d'essai, lançait le dispositif « jeunes cinéphiles » pour accompagner la politique de 212 cinémas auprès des 15-25 ans. Coût : 2 millions d'euros. Un succès prometteur aussitôt stoppé par le CNC. Pourquoi ? Nous nous posons encore la question.

Erreur politique

En 2024, la Cour des comptes constatait que le Pass culture individuel avait « *un effet difficilement mesurable d'intensification des pratiques culturelles établies dont la diversification demeure limitée* ». Avec 244 millions d'euros dépensés en 2024, c'est un fiasco. Quant au Pass culture collectif, dont on peut se réjouir, il est soumis à des plafonnements drastiques sur la fin de l'année. Cerise sur le gâteau, le CNC a mis en place cette année un comité de concertation afin notamment de « *réguler* » l'accès aux films des petites salles en vue de préserver une exclusivité pour les circuits nationaux.

Dans ce contexte tendu, le Syndicat des cinémas de proximité a commandé à la société Hexacom une étude qui démontre que les petits cinémas ne sont pas responsables de la chute de fréquentation des gros. A sept mois des élections municipales, envisager d'empêcher toute amélioration de l'accès aux films des petites villes, et même de le retarder, avec le sentiment de déclassement symbolique induit, est une erreur politique qui pourrait être désastreuse pour l'aménagement culturel du territoire. Le fait que le CNC apporte quelque crédit à cette thèse des circuits nous interpelle. Espérons qu'il continue à assurer son rôle de régulateur en privilégiant l'intérêt général face aux intérêts particuliers dominants.

Le cinéma français, par sa production et son parc, demeure l'un des plus dynamiques au monde. C'est le résultat de décennies d'investissements, de soutien public et de régulation. Il est fortement fragilisé par les bouleversements des comportements. Nous changeons d'époque, et comme cela a été fait par le passé, il est urgent de repenser un nouveau modèle. En regardant avec lucidité les mutations économiques et culturelles. Et en proposant des petits trucs en plus : de l'audace pour les films et une âme pour nos salles.

François Aymé a été président de l'Association française des cinémas art et essai de 2015 à 2022. Il est directeur du cinéma Jean-Eustache, délégué général du Festival du film d'histoire à Pessac, réalisateur et coordinateur de l'université populaire du cinéma (Unipop).

[François Aymé \(Délégué général du Festival du film d'histoire de Pessac\)](#)